Zeitschrift: Ingénieurs et architectes suisses
Band: 112 (1986)
Heft: 13

Wettbewerbe

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Concours

Organisateur	Sujet CP: concours de projet CI: concours d'idées	Conditions d'admission	Date de reddition (Retrait de la documentation)	IAS Nº Page
Etat du Valais	Pavillon de psychiatrie à Malévoz, CP	Ouvert aux architectes établis dans le canton depuis le 1er janvier 1985 et aux architectes valaisans établis en Suisse	30 juin 86	
Association des communes «Home de la Vallée de l'Intyamon»	Home pour personnes âgées, vallée de l'Intyamon/FR	Ouvert aux architectes établis ou domiciliés à Fribourg avant le 1er janvier 1986 et inscrits au Registre cantonal des personnes autorisées au sens de la loi du 9 mai 1983 sur l'aménagement du territoire	30 juin 86 (20 mars 86)	
Fondation pour la promotion des handicapés de Bienne et environs	Maison pour handicapés au chemin du Terreau, Bienne, CP	Ouvert aux architectes établis ou domiciliés dans le district de Bienne depuis le 1er janvier 1985 ainsi que six bureaux d'architecture invités	18 juillet 86 (17-21 mars 86)	
Commune de Chiètres/FR	Home pour personnes âgées, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg depuis le 1er janvier 1985 (inscription: District du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	22 août 86 (15 avril 86)	
Ville de Bulle/FR	Aménagement du terrain de l'ancienne papeterie à la rue de Vevey, à Bulle, CP	Ouvert aux architectes originaires de Bulle ou établis à Bulle depuis le 1er janvier 1986 ainsi qu'aux architectes établis en Gruyère depuis le 1er janvier 1986	8 sept. 86 (3-30 mars 86)	
Municipalité de Nyon/VD	Aménagement du secteur «Martinet-Morache», à Nyon, CI	Architectes établis dans le canton de Vaud et reconnus par le Conseil d'Etat vaudois au 31 décembre 1985 ainsi que les architectes vaudois établis hors du canton et inscrits au registre (REG/A)	12 sept. 86 (15 avril 86)	7/86 p. B 25
Commune de Meyriez-Morat/FR	Home, CP	Architectes établis ou domiciliés dans le canton de Fribourg depuis le 1er janvier 1985 (inscription: District du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	19 sept. 86 (15 avril 86)	
Commune de Vully/FR	Home pour personnes âgées, CP	Architectes domiciliés ou établis dans le canton de Fribourg depuis le 1er janvier 1985 (inscription: District du Lac, ruelle du Château 1, 3280 Morat)	Octobre 86 (7 avril 86)	
Direction générale des PTT, division des bâtiments, section des constructions ouest, Lausanne	Bâtiment du service du matériel et des transports de la direction d'arr. des télécomm., CP	Architectes domiciliés professionnellement dans le canton du Valais depuis le 1er janvier 1985	24 oct. 86 (1er-26 mai 86)	

Expositions de concours

Ville de Lancy/GE	Liaison architecturale entre les quartiers du Bachet-de-Pesay et des Palettes, au Grand-Lancy, CI	Architectes établis dans le canton de Genève avant le 1er janvier 1986	30 janv. 87 (1er sept. 86)	13/86 B 54

Nouveau dans cette liste

Commune de Chexbres	Complexe communal à «Praz-Routoz», Chexbres/VD	Maison du Cœur d'Or, Chexbres, du 23 au 30 juin 1986: de 18 à 20 heures (du lundi au vendredi), de 17 à 20 heures (le samedi)		

Note

Cette rubrique, préparée en collaboration avec *Schweizer Ingenieur und Architekt*[1] et la SIA, est destinée à informer nos lecteurs des concours nouvellement organisés ou en cours, ainsi que des expositions y relatives. Pour tout renseignement, prière de s'adresser exclusivement aux organisateurs des concours.

[1] Organe officiel en langue allemande de la SIA, case postale 630, 8021 Zurich.

Carnet des concours

Lancy-sud : liaison architecturale entre deux quartiers, Grand-Lancy/GE, concours d'idées

Ouverture

La Ville de Lancy ouvre un concours d'idées au sens du règlement SIA 152 pour la construction d'une liaison architecturale entre les quartiers du Bachet-de-Pesay et des Palettes, au Grand-Lancy.

Une somme de 170 000 francs est à la disposition du jury pour l'attribution de prix ainsi que pour des achats éventuels.

Les documents du concours peuvent être consultés au secrétariat de la Mairie de Lancy, route du Grand-Lancy 41, 1212 Grand-Lancy, dès *le 16 juin 1986* (8 h. 30-11 h. 30, 14 h.-16 h. 30), qui prend les inscriptions jusqu'au *vendredi 27 juin à 16 heures,* moyennant le versement d'un dépôt de 300 francs au CCP 12-889.4.

Participation : architectes établis professionnellement dans le canton de Genève dès le 1er janvier 1986.

Les documents pour le concours sont à retirer à la Mairie de Lancy le *1er septembre 1986.*

International concept design competition for advanced information city

Avertissement

Un concours international d'idées a été lancé par la « Japan Association for planning Administration » et le quotidien japonais « Mainichi », afin de promouvoir des concepts, sur le thème de l'information de pointe, appliqués à la ville de Kawasaki (Japon).

L'UIA a été avisée de ce concours après son lancement. Il s'est avéré n'être pas conforme aux recommandations révisées sur les concours internationaux d'architecture et d'urbanisme approuvées par l'UNESCO et que l'UIA a pour charge de faire respecter. Le jury ne présente pas en effet la garantie quant au caractère international que sa composition devrait respecter conformément à ces recommandations. Les conditions de jugement ne respectent pas la souveraineté du jury, dans la mesure où une présélection est effectuée par une commission indépendante du jury. Enfin, les promoteurs du concours ne prennent aucun engagement quant au devenir ou à l'exécution du projet lauréat et le montant des prix n'est pas à la mesure de la somme de travail investie par les concurrents.

C'est pourquoi, l'Union internationale des architectes ne peut accorder son soutien à ce concours et avise les architectes qui envisagent d'y participer qu'ils le font à leurs risques et périls et que l'UIA ne pourra en aucun cas intervenir pour défendre leurs intérêts en cas de problèmes avec le promoteur, pendant ou après le déroulement du concours.

Un concours des apprentis à Holz 86

Bâle, du 1er au 7 octobre 1986

En vue de Holz 86, 12e Foire suisse pour le travail du bois, qui se tient du 1er au 7 octobre 1986 dans les halles de la Foire suisse d'échantillons, un concours pour apprentis de la branche a été organisé pour la troisième fois, après 1977 et 1983. Il s'adresse aux apprentis menuisiers, charrons, tourneurs et charpentiers, qui ont pour tâche de réaliser un travail donné correspondant au métier choisi et à leur niveau de formation. A ce jour, plus de 260 apprentis se sont déjà inscrits pour présenter leurs travaux, contre quelque 200 participants lors de la dernière édition.

Le niveau des travaux présentés à l'appréciation du jury permet – ainsi les responsables du concours – de jauger qualitativement la relève dans la filière du bois. La remise des prix et l'annonce du palmarès du concours – une somme totale de 22 000 francs sera répartie entre les lauréats – auront lieu le 1er octobre 1986, le jour d'ouverture de Holz 86.

Secrétariat
Holz 86
4021 Bâle
Tél. 061/26 20 20.

Congrès

Mini-giratoires avec priorité de gauche

Bienne, 24-25 juin 1986

La section de Berne de la SIA (groupe régional Seeland-Jura) et la section de Bienne de l'UTS organisent des journées d'étude interdisciplinaires consacrées aux *mini-giratoires avec priorité de gauche.*

A ce jour, 12 carrefours de notre pays ont été aménagés selon le principe de la perte de priorité sur les branches d'accès. De nouveaux résultats complètent ceux exposés lors de la journée de Fribourg, en octobre 1985, de sorte qu'il est possible de faire un nouveau point, à l'intention des autorités et administrations, des urbanistes ainsi que des ingénieurs et des architectes.

Cette manifestation se déroulera dès le 24 juin à 10 heures en l'*Aula de l'Ecole d'ingénieurs de Bienne, rue de la Source 21.*

Les orateurs en seront des spécialistes suisses ainsi que M. Frank C. Blackmore, Traffic Engineering Consultant (Grande-Bretagne). Le mardi 24 juin, des tables rondes consacrées aux questions de capacité, de sécurité, de signalisation, de nuisances et de conception urbanistique feront suite à de brefs exposés sur les expériences faites en Angleterre et en Suisse, alors que la matinée du mercredi 25 sera consacrée à l'examen des bases théoriques et à l'étude de différents cas. La finance d'inscription est de 30 francs et comprend le compte rendu complet des journées d'étude.

Renseignements et inscriptions: M. Rudolf Leisi, ing. EPFZ-SIA, rue du Débarcadère 45, 2503 Bienne, tél. 032/23 34 34.

Steel Structures

Budva (Yougoslavie), du 28 septembre au 1er octobre 1986

Ce congrès s'adresse aux ingénieurs des ponts et chaussées ainsi qu'aux ingénieurs civils qui s'intéressent activement à la recherche, à la conception et à la construction des structures de l'acier.

Les résultats de récents travaux théoriques et pratiques, de même que des études de structures construites récemment seront présentées avec un regard sur leur application future en matière de conception ou de la construction.

Renseignements: Dr T. M. Roberts, Department of civil and structural engineering, University college, Newport Road, Cardiff, CF2 1TA, Grande-Bretagne.

Hygiène et sécurité en soudage

Paris, du 30 septembre au 3 octobre 1986

Cette session est organisée par l'Institut de soudure.

Elle s'adresse à toutes les personnes confrontées aux problèmes d'hygiène, de sécurité et de prévention en soudage.

Frais de participation : FF 6200.–.

Renseignements: M. Yves Eon ou M. André Vérité, Institut de soudure, bd de la Chapelle 32, F-75880 Paris Cedex 18, tél. 00331 42 03 94 05.

« Forenergy 86 » – Forum européen « Ville et énergie »

Genève, du 16 au 18 décembre 1986

La Ville de Genève et la Conférence permanente des pouvoirs locaux et régionaux de l'Europe, émanation du Conseil de l'Europe, organisent à Genève un forum européen sur le thème « Ville et énergie », qui se tiendra au Centre international des conférences.

« Forenergy » se propose de contribuer à relever le défi énergétique par la promotion des économies d'énergie, la valorisation des déchets et la diversification des sources d'énergie.

Le forum réunira des responsables politiques et des experts européens afin d'exposer et de confronter les technologies les plus récentes et les plus prometteuses ainsi que d'échanger connaissances et expériences sur des réalisations actuelles et les études en cours.

« Forenergy 86 » s'adresse aux responsables des collectivités locales et régionales, aux services publics et techniques, aux communes et aux régions, aux architectes, aux ingénieurs et aux bureaux d'études ainsi qu'aux établissements financiers.

L'Office fédéral de l'énergie, le Département de l'économie publique du canton de Genève, l'Agence internationale de l'énergie, la Commission économique des Nations Unies et d'autres organisations nationales et internationales apportent leur soutien à ce forum.

La conception et la mise en œuvre de la manifestation sont confiées à l'Office de coopération pour les énergies renouvelables dont le siège est à Genève et qui bénéficiera de la collaboration de la SIA et de l'UTS.

Il est réconfortant de constater que le Conseil de l'Europe – dont la Suisse fait partie – et de nombreuses autorités municipales poursuivent leurs efforts en vue d'économiser l'énergie, malgré la baisse du prix du pétrole.

Participation des villes et des communes

Les collectivités urbaines et locales ainsi que toutes les sociétés européennes qui le souhaitent pourront participer à l'exposition présentée à l'occasion de « Forenergy 86 ». Des projets ou des réalisations exemplaires seront présentés sur des stands ou par des panneaux, des photographies, des graphiques, des maquettes ou des modèles réduits. D'autre part, projets et réalisations seront traités lors de sessions, en parallèle avec les conférences.

Renseignements : Omni-Expo SA, cours des Bastions 5, 1205 Genève, tél. 022/20 53 50.

Salon professionnel de la maîtrise de l'énergie dans l'industrie

Paris, du 31 mars au 3 avril 1987

Ce salon se tiendra au Parc des expositions de la Porte de Versailles. Ce sera le deuxième salon professionnel de la maîtrise de l'énergie dans l'industrie, qui sera axé sur les techniques, matériels et services de maîtrise de l'énergie dans l'industrie européenne.

Comme en 1984, des journées techniques organisées par l'Association technique pour les économies d'énergie (ATEE) se tiendront en parallèle sur le même site avec des thèmes illustrant très complètement les démonstrations apportées par le salon.

Communications à adresser avant le 30 juin 1986 à : l'ATEE, avenue Laplace 47, F-94110 Arcueil.

Inscriptions: AFME, rue Louis-Vicat 27, F-75015 Paris, tél. (1) 47 65 24 96.